

Compte-rendu CGT FINANCES PUBLIQUES du CTPS du CSI de NANTES du 28 juin 2011

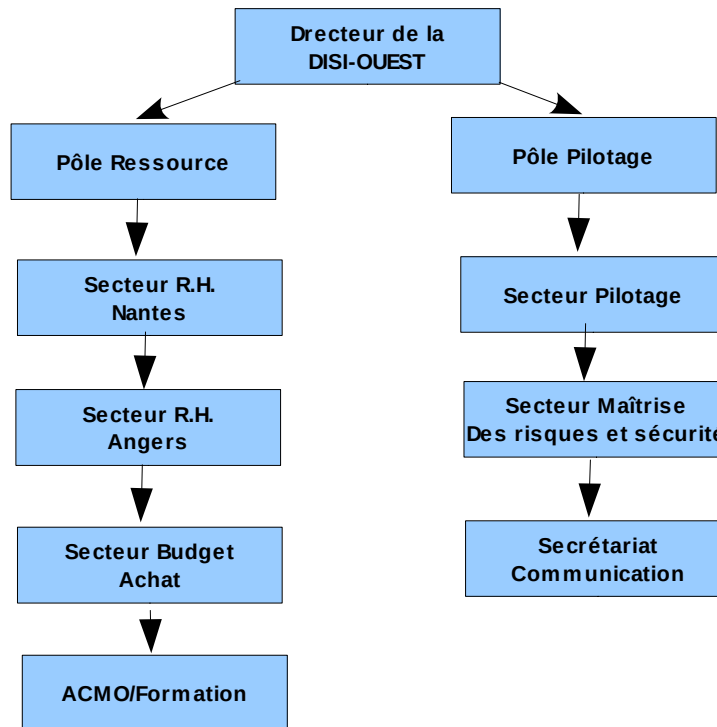
Ce CTPS était consacré à la présentation de la DISI aux OS DU CSI , celle-ci faisait suite à celle ayant eu lieu la veille avec les OS de tous les services impactés par la création de la DISI-OUEST.

Tout en souhaitant travailler dans la transparence, le Préfigurateur a présenté l'organisation de la DISI Ouest au moyen d'un diaporama qu'il a refusé de nous transmettre (la transparence a ses limites !).

Nous serons au 1er septembre 529 agents au total dans les différents établissements, dont 29 agents chargés des missions support à la DISI, répartis entre Nantes et Angers. Les 7 emplois implantés à l'ESI d'Angers seront transférés au fil des départs en retraite et des mutations vers Nantes

L'inspecteur (basé à Nantes) chargé de la mise en oeuvre des règles de santé et de sécurité au travail ne sera qu'à 80 % ; en contradiction avec les règles nationales de la DGFIP. M. Bellanger a indiqué ne pas avoir l'effectif suffisant pour y affecter un agent à temps plein. C'est inadmissible pour la CGT au vu des missions de sécurité des ACMO. Il y aura 1 correspondant R.H. de proximité dans chaque E.S.I..

Ci-dessous l'organigramme de la DISI-OUEST tel que nous l'avons reconstitué en fonction des informations recueillies au CTPS :



Assistance : création du Support aux Infrastructures Locales

- Nantes ex-CSI : 3 CTR + 3 EID (départements : 44,79,85)
- Rennes ex-DI : 4 CTR + 3 EID (départements : 22,29,35,56)
- Angers ex-CSI: 2 EID (départements : 44,53)
- TOURS ex-DI : 2 CTR (départements : 37, 72)

Les ex-CMI et ex-SAU deviennent CID sans pertes de rémunérations y compris pour les agents non titulaires de qualifications informatiques. Monsieur le Préfigurateur lors de sa tournée des CMI a assuré qu'il n'y aurait pas de polyvalence inter-départementales.

Point sur les emplois , à ce jour, au futur ex-CSI de Nantes :

Déficit de programmeurs et de PSE dans les pôles : GTS, CQMF et AMI ; les suppressions d'emplois se font ressentir !!

Equipe de développement CQMF système : point mort depuis avril !!!

Point sur les travaux : « tenir compte des futurs dimensionnements des futures équipes , tout en ayant une vision globale DISI en l'attente du futur bâtiment... ».Doit-on redouter l'arrivée de nouveaux collègues si l'on veut préserver nos 10 m² !!

Déclaration liminaire de la CGT FINANCES PUBLIQUES CTPS du CSI de NANTES du 28 juin 2011

Le CTPC de mars 2011 a entériné l'aspect juridique des DISI puis, le 24 mai un nouveau groupe de travail informatique s'est tenu.

C'est sous la pression de la CGT que lors du GT du 24 mai dernier la DG a consenti à une ébauche de discussions sur les moyens dont avaient besoin les syndicats pour fonctionner dans le cadre nouveau de la DISI. Cependant au bout du compte la Direction Générale n'apporte rien de nouveau et renvoie les organisations syndicales aux discussions en local, avec les responsables des futures DISI alors même que ces derniers, lors des premières réunions informelles de Mai ont expliqué que le Groupe de Travail du 24 Mai traiterait du sujet.

Nous réclamons donc un cadrage national pour l'ensemble des DISI.

Ceci garantira une équité entre elles, base indispensable aux futures discussions en Comité Technique Local.

La CGT demande que la DG prennent des engagements :

- sur la garantie du maintien de tous les sites, de tous les emplois, sur le remplacement des cadres C.
- sur des moyens supplémentaires en droits syndicaux et financiers mis à disposition des OS.

(délais de route, frais de déplacement, autorisations d'absences et décharges de service,...) mais également sur des moyens matériels : locaux, téléphones, moyens informatiques, moyens de reprographie, accès aux audio et visio-conférences.

- sur l'amélioration des conditions de travail (gestion des PUV, cadrage des plages de travail...)

En dehors de tout cadrage national, le risque est de voir apparaître des organisations de travail différentes d'une DISI à l'autre, et pire, une mise en concurrence des ESI entre eux.

Concernant tout particulièrement notre futur ex-CSI :

Quel sera l'impact de la mise en place de la DISI Ouest sur les missions et moyens du futur ESI de Nantes ?

Nous pensons notamment aux services RH, au secrétariat et à l'arrivée du SIL.

A l'issue des projets de mouvements de mutation A et B, nous constatons un déficit de postes notamment au niveau programmeurs, qu'en est-il ?

Pour finir, nous allons évoquer l'actualité DGFIP, avec ce qui s'est passé lors du dernier CHSCT à Bercy. Il est regrettable que la DGFIP prenne le relais de France Télécom dans les médias pour des circonstances aussi tragiques.

Ce sont bien les suppressions massives de postes imposées par les différentes réformes (fusion, RGPP), qui engendrent souffrance et perte de sens au travail. Les OS ne cessent, CTP après CTP, réunion après réunion, d'en dénoncer les effets dévastateurs sur le fonctionnement des services et la vie des agents.

Monsieur le Ministre, monsieur le Directeur Général, il est plus qu'urgent de répondre aux vraies inquiétudes des agents !!!